

**Feuille de Route PRS 2026-2027 - LES COMPETENCES ET
RESSOURCES HUMAINES EN SANTÉ**



Objectifs Généraux à 10 ans	1. Adapter l'offre de formation aux évolutions des besoins et des métiers de la santé et du secteur médicosocial
	2. Renforcer l'attractivité des métiers de la santé et la répartition territoriale des professionnels

Objectifs opérationnels 5 ans	Actions du SRS 2023-2028	Programmation 2024	Programmation 2025	Éléments de bilan 2024-2025 : réalisations - Points d'alerte	Programmation 2026	Programmation 2027	Programmation 2028	Pilote	Partenaires	
1. Accroître et étendre les capacités de formation en santé	Compléter la formation des étudiants en médecine par l'ouverture du 2ème cycle			<p>Jusqu'en 2023, l'UFR offrait uniquement la formation du premier et du troisième cycle (internat). Avec l'ouverture du deuxième cycle, le cursus d'études médicales est désormais complet sur le territoire :</p> <p>o2023-2024 : 47 étudiants en premier niveau de deuxième cycle. o2024-2025 : 54 nouveaux étudiants en premier niveau. oAu total, pour l'année 2024-2025 : 98 étudiants en deuxième cycle (DFASM1 et DFASM2). o2025-2026 : 66 nouveaux étudiants en premier niveau. Au total, pour l'année 2025-2026 : 155 étudiants en deuxième cycle (DFASM1, DFASM2 et DAFSM3). Augmentation du nombre d'étudiants hospitaliers en DFASM1 (+12) à la rentrée 2025. Point d'alerte : L'UFR Santé ne dispose pas actuellement des capacités pédagogiques suffisantes pour une plus grande augmentation. Nécessité d'une augmentation des effectifs hospitalo-universitaires du CHU et d'un financement supplémentaire pour les postes de chefs de clinique. À La Réunion, aucun établissement n'est situé en zone déficitaire d'offre de soins : Seuls les stages en ambulatoire se situent en ZIP (9,83% de la population) ou ZAC (6,11% de la population)(2022), contre 30,2% et 42% respectivement en France entière. La marge de progression de l'indicateur reste donc limitée en raison de la répartition actuelle des médecins généralistes.</p>	Travaux avec le national pour une augmentation des capacités du 2ème cycle des études médicales	Travaux avec le national pour une augmentation des capacités du 2ème cycle des études médicales		ARS	Université	
	Soutenir l'augmentation des effectifs hospitalo-universitaires afin de couvrir davantage de spécialités médicales			<p>Janvier 2026 :</p> <p>20 CCA-HU/CCU-AH : chef de clinique des universités – assistants hôpitaux 21 PUPH (+7/2024) : professeur université praticien hospitalier 6 MCU-PH : maître de conférences des universités - praticien hospitalier 2 PHU-PH : praticien hospitalier universitaire 1 AHU : assistant hospitalier universitaire</p>	Augmentation des effectifs hospitalo-universitaires	Augmentation des effectifs hospitalo-universitaires		ARS/ université	CHU	
	Augmenter chaque année l'effectif de postes d'internes, poursuivre la diversification des spécialités et permettre l'ouverture de terrains de stages d'internat dans les établissements privés de santé	<ul style="list-style-type: none"> - Autonomisation progressive de la subdivision d'internat de médecine à formation locale qui favorise l'installation à La Réunion. - Élargissement des spécialités dispensées : dermatologie, la gériatrie, la médecine d'urgence, la médecine intensive et réanimation, et à l'ORL 	-Poursuite de l'augmentation des effectifs d'internes accueillis	<p>Nombre d'internes stables : 141 néointernes en 2022 et 141 en novembre 2025. 84 docteurs juniors. (dont 48 néo rentrée nov 25). Poursuite de la diversification des spécialités. - Ouverture de terrains de stages d'internat dans les établissements privés de santé : effectif .Terrains de stage agréés en anesthésie, chir thoracique et vasculaire, MG, oncologie, MPR, gynécologie, psychiatrie, radiologie...</p>	<p>-Ouverture 4ème année de Médecine Générale (rentrée nov 2026) -Recrutement de 2 chargés de mission par le CGEOI 1er semestre 2026 pour permettre d'augmenter le nombre de MSU pour l'accueil des futurs docteurs Juniors de MG</p>			ARS, Université		
	Ouvrir l'internat de pharmacie (3ème cycle long)	-Travaux avec le ministère de la Santé et de l'Enseignement sur l'ouverture du flux de formation en pharmacie aux étudiants de l'Océan Indien.	-Ouverture de l'internat de pharmacie	<p>La région d'internat en pharmacie Océan Indien, comprenant les départements de La Réunion et Mayotte, a été créée par arrêté du 19 juillet 2023. Accueil dès la rentrée universitaire 2023-2024 des étudiants inscrits en DES de Pharmacie hospitalière (uniquement en stage hors région). Point d'alerte : Courrier de saisine de la DGOS transmis par l'ARS en octobre 2024, en parallèle de la saisine du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche par la doyenne de l'UFR Santé de l'Université de La Réunion. Avis ARS favorable pour accréditation DES PH et BM transmis le 08/12/25 à l'UFR Santé en charge de la transmission de la demande au ministère.</p>		Ouverture de l'internat pharmacie - rentrée universitaire (novembre)		ARS, Université, CHU		
	Ouvrir un centre de formation en orthophonie, portée par l'Université		-Ouverture du Centre de Formation Universitaire en Orthophonie (CFUO)	<p>Soutien pour l'ouverture d'une école d'orthophonie portée par l'université Avis favorable du Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (CNESER) rendu le 18 novembre 2025. Inscription des candidats sur Parcoursup à compter du 19 janvier 2026 pour une rentrée en septembre 2026. Capacité : 18 places</p>	Ouverture d'une école d'orthophonie . Capacité : 18 places Inscription des candidats sur Parcoursup à compter du 19 janvier 2026 pour une rentrée en septembre 2026.			Université Conseil régional ARS		
	Augmenter les quotas de formation en santé, dont infirmiers, IADE, IBODE, aides-soignants, ambulanciers et manipulateurs en électroradiologie médicale ainsi que les métiers de la rééducation Communiquer sur les formations paramédicales, médicales, en maïbutique dispensées à La Réunion : actualisation de la carte synoptique des formations - publication site internet de l'ARS	<p>-Diffusion des résultats de l'enquête</p> <p>-Réguler les quotas de formation en santé : -Ouverture d'une école d'ambulanciers dans le Sud -Augmentation de 6 places en IFSI -Augmentation des effectifs ambulanciers et auxiliaires ambulanciers (cible + 80 places à fin 2024)</p>	<p>-Diplomation de nouvelles promotions et augmentation du nombre IDE (lien avec l'ouverture de nouvelles structures médico-sociales). Augmentation du quota en septembre 2025. Chiffres actualisés sur Parcoursup portant l'effectif total à 238 IDE. -Augmentation des effectifs ambulanciers et auxiliaires ambulanciers (cible + 80 places à fin 2025)</p>	<p>-Réalisation et diffusion de l'enquête conjointe réalisée (ARS, CR, instituts de formation) sur l'insertion professionnelle des diplômés paramédicaux et sage-femmes en 2023, 2024 . -Diffusion des 1ers résultats sur le site internet de l'ARS La Réunion. -Diffusion en 2025 de la deuxième enquête portant sur les diplômés de 2024 conduite auprès de 519 diplômés et sur 13 formations sanitaires. -Diplomation de nouvelles promotions et augmentation du nombre IDE (lien avec l'ouverture de nouvelles structures médico-sociales). Augmentation du quota en septembre 2025. Chiffres actualisés sur Parcoursup portant l'effectif total à 238 IDE. -Augmentation des effectifs ambulanciers et auxiliaires ambulanciers (cible + 40 places à fin 2025) soit un effectif annuel de 80 places +18 pour la formation par la voie de l'apprentissage. Ouverture en janvier 2025 d'un nouvel Institut de Formation d'Ambulanciers (IFA) et d'Auxiliaires Ambulanciers (Site sud du CHU) visant à l'accueil de 40 ambulanciers et 40 auxiliaires ambulanciers.</p>	<p>Renouvellement de l'enquête annuelle Analyse des données en partenariat avec l'ORS 4ème trimestre 2026 : modéliser l'analyse</p>	<p>Renouvellement de l'enquête annuelle Analyse approfondie des données Poursuivre et renforcer la communication des résultats permettant de nous guider sur les évolutions des quotas quelles que soient les filières de formation</p>		ARS	Instituts et école de formation paramédicale, ESMS, candidats, ORS	
	Soutenir la création d'un Diplôme Universitaire « coordonnateur de parcours ».			Action non programmée en 2024 et 2025			A construire par le pilote		Université	
	Soutenir la création d'un diplôme Universitaire de Patient expert	-Etat des lieux des ressources existantes sur le territoire		Construction en 2025 d'une offre de formation patients partenaires en programme ETP	Déploiement du module de formation	Déploiement du module de formation				
	Augmenter et diversifier les terrains de stage pour les étudiants en santé notamment dans les établissements médico-sociaux	Travaux groupe de travail - Production plan d'actions		Mise en place d'un groupe de travail sur l'attractivité des métiers de médico social associant les organismes gestionnaires. Production d'un plan d'action.	<p>Renforcement de l'ancrage universitaire réingénierie de la formation des étudiants en soins infirmiers : - Organisation de Webinaires visant à informer les instituts et les établissements sanitaires, médico-sociaux publics et privés accueillant des étudiants -Conseils ARS dossier accréditation université et conventions. -Accompagnement des équipes UFR Santé, Instituts.</p>				ARS université	ESMS ETB

Objectifs opérationnels 5 ans	Actions du SRS 2023-2028	Programmation 2024	Programmation 2025	Éléments de bilan 2024-2025 : réalisations - Points d'alerte	Programmation 2026	Programmation 2027	Programmation 2028	Pilote	Partenaires	
	Développer la formation en santé par la simulation	-Construction et mise en place d'un centre de simulation -Financement d'un poste médical.	-Construction et mise en place d'un centre de simulation	Financement d'un poste médical Locaux site Sud obsolètes. Perspectives de construction d'un nouveau centre de simulation	Construction d'un nouveau centre de simulation en santé de niveau 3, Réunion à St Pierre. Participation ARS au communiqué de presse conjoint : CHU et La Région	Construction d'un nouveau centre de simulation en santé de niveau 3, Réunion à St Pierre. Organisation d'une conférence de presse pour annoncer la signature du contrat de construction de Réunion marquant une étape déterminante dans la concrétisation de ce projet structurant pour le territoire. Livraison du bâtiment 4ème trimestre 2028.	Ouverture d'un nouveau centre de simulation en santé de niveau 3, Réunion à St Pierre. Partenariat entre le CHU, l'Université, l'UFR et les écoles paramédicales, sous l'impulsion du Conseil régional. Réunion au sein d'un même espace : des plateaux de formation haute fidélité (chambres d'hôpital, maternité, service de soins critiques, urgences, etc.) ; une école chirurgicale ; des environnements de soins reconstitués (cabinet médical, studio de simulation) ; des espaces dédiés à la recherche et à l'innovation.	ARS	CHU université , CR	
	Expérimenter, dans le cadre de la Stratégie Nationale de Santé, des contrats du type « contrats d'engagement de service public outre-mer » avec extension à d'autres professions de santé			Action non programmée en 2024 et 2025 Stratégie Nationale de Santé non publiée						
2. Accompagner les étudiants dans leur formation afin de prévenir les ruptures	Interroger les procédures de sélection des formations paramédicales afin de s'assurer de la motivation des étudiants et de leur bonne compréhension des attendus des cursus	Possibilité pour les filières des psychomotriciens, les manipulateurs en électroradiologie médicale, les ergothérapeutes de réaliser des entretiens lors de la sélection aux concours. Reprise des entretiens. Diffusion résultats de l'enquête et renouvellement de l'enquête		Réalisation d'une enquête conjointe (ARS, CR, instituts de formation) sur l'insertion professionnelle des diplômés paramédicaux et sage-femmes en 2023 et en 2024 → éclairage de l'évolution des quotas de formation	Renouvellement de l'enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés paramédicaux et sage-femmes. Communication des résultats site internet de l'ARS La Réunion et aux instances des instituts et écoles	Renouvellement de l'enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés paramédicaux et sage-femmes Communication des résultats site internet de l'ARS La Réunion et aux instances des instituts et écoles		ARS	Instituts de formation, Conseil Régional	
	Favoriser le tutorat des étudiants en santé	-Travaux des groupes de travail : actualisation d'une charte d'encadrement des étudiants et élèves engageant les établissements de santé sanitaires et médico-sociaux ainsi que toutes les structures accueillant des étudiants et élèves en formation.	-Poursuite construction des fiches actions et évaluations des étudiants et élèves en stage en 2025. -Poursuite du développement des compétences de la fonction tutorale (former et identifier les professionnels de santé).	- Mise en place d'un groupe de travail sur la mise en œuvre d'une « Politique régionale d'encadrement et élèves en stage ». - Installation de 3 sous-groupes de travail Inter-disciplinaires dont le tutorat, formation portée par le CHU et les instituts et écoles de formation.	Actualisation de la fiche de poste du tuteur accueillant des étudiants en santé en stage	A poursuivre		ARS	CHU, Université	
	Poursuivre la formalisation d'une politique qualité concernant l'accueil et l'encadrement des stagiaires et développer l'évaluation des terrains de stage par les étudiants	-Finalisation d'un guide d'accueil pour les étudiants paramédicaux et maïeutiques en lien avec les structures d'accueil et les instituts et écoles de formation.	-Promotion de l'appropriation de la charte d'encadrement des étudiants et élèves en stage. -Evaluation de la satisfaction des étudiants et élèves en formation sanitaire ainsi que celle des tuteurs et maîtres de stage.	- Création d'une charte d'encadrement des étudiants et élèves en stage pour les étudiants paramédicaux et maïeutiques en lien avec les structures d'accueil et les instituts et écoles de formation. - Elaboration d'une affiche visant à diffuser les droits et les devoirs des formés/Tuteurs et maîtres de stage.	Actualisation de la charte d'encadrement des étudiants en stage prenant en compte la filière médicale : encadrement des conditions de stage, précision des droits et devoirs de chacun. Diffusion de cette charte en lien avec l'Université de La Réunion				ARS	CHU, Université
	Faire connaître les dispositifs de médiation au bénéfice des étudiants en santé en difficulté.	-Poursuite de l'accès aux infrastructures universitaires	-Evaluation de l'accès pour tous les étudiants aux prestations universitaires	Evaluation de l'accès pour tous les étudiants aux prestations universitaires. L'accès s'est amélioré, il reste à consolider.	Soutien avec l'UFR Santé du renforcement de moyens humains de la commission des internes en difficulté, assurant le suivi et le traitement de toute situation d'interne rencontrant des difficultés dans son parcours	A poursuivre			Université	
	Développer la voie de l'apprentissage pour les formations en santé	-Poursuite du dispositif en tenant compte des besoins et en mobilisant les employeurs	A poursuivre tout en évaluant les dispositifs mis en place en associant les acteurs	- Dispositif existant pour les aides-soignants et auxiliaires puériculteurs dans l'Est et les ambulanciers. -Poursuite et s'appuyer sur les résultats de l'enquête d'insertion des professionnels 2023 à 2026 (focus métiers). Intégrer la nouvelle réglementation de 2025 concernant l'obligation qualitative de recruter des AP au sein des crèches et micro-crèches.	A poursuivre en s'appuyant sur les résultats de l'enquête d'insertion des professionnels 2023 à 2025 (focus métiers).	A poursuivre			ARS, Instituts de formation	ANFH, OPCO Santé, ETS, ESMS
	Soutenir l'action des centres de santé universitaires			- Ouverture de consultation de psychologues à l'Université. - Soutien ARS pour le financement de 2 temps de psychologues	A poursuivre	A poursuivre			ARS	université
3. Faire connaître les métiers de la santé	Rendre visible les métiers de la santé à travers une stratégie de communication ciblée comprenant :	-Actions de communication ciblée à construire -Poursuite de la représentation de l'ARS sur les forums et salons -Mise en avant du service sanitaire des étudiants en santé	-Actions de communication ciblée à construire -Poursuite de la représentation de l'ARS sur les forums et salons -Mise en avant du service sanitaire des étudiants en santé.	Mise en avant du service sanitaire des étudiants en santé : réflexion en cours sur les liens à construire pour une pérennité des actions proposées par les étudiants. Organisation ateliers de co construction entre organismes de formations du Service Sanitaire, le Rectorat et les associations de prévention porteuses de programmes probants	-Intégration de l'association des étudiants en psychomotricité et en ergothérapie dans le dispositif du SSES. -Déploiement d'un programme d'action commun du Service sanitaire des étudiants en santé entre associations de prévention, écoles et UFR Santé.			ARS	Rectorat, IREPS, CHU, instituts de formation	
	La promotion des métiers de la santé auprès du grand public en lien avec les instituts et écoles de formation									
	Une sensibilisation des élèves du second degré par l'intervention des professionnels au sein des établissements scolaires									
	Une présence des acteurs de la santé dans les forums et salons étudiants	- Poursuite de la représentation institutionnelle dans les salons - Poursuite des travaux communs avec les directions des instituts/écoles de formation/Université/Rectorat	Poursuite de la représentation institutionnelle dans les salons	- Action de promotion des métiers de la santé auprès du grand public en lien avec les instituts et écoles de formation - Présence des acteurs de la santé dans les forums et salons étudiants	A poursuivre	A poursuivre			ARS,	Rectorat, IREPS, CHU, instituts de formation
Mettre en place une bourse régionale des terrains de stage dans le secteur de la santé pour les élèves de 3 ^{ème}				Action non programmée en 2024 et 2025	A construire	A construire				
Étoffer les capacités d'accompagnement du guichet unique pour l'installation des professionnels de santé avec l'identification d'un référent pour chaque professionnel	Création d'une plate forme médico administrative pour un accueil téléphonique unique, évolution du portail d'accompagnement des professionnels de santé	Création d'une plate forme médico administrative pour un accueil téléphonique unique, évolution du portail d'accompagnement des professionnels de santé	Travaux de déploiement d'un guichet unique à destination des professionnels de santé	Intégration des travaux en cours dans la démarche nationale de généralisation de guichet unique .				ARS, Assurance maladie	Ordres Tésis	

Objectifs opérationnels 5 ans	Actions du SRS 2023-2028	Programmation 2024	Programmation 2025	Éléments de bilan 2024-2025 : réalisations - Points d'alerte	Programmation 2026	Programmation 2027	Programmation 2028	Pilote	Partenaires	
4. Faciliter l'installation des professionnels de santé sur le territoire	Poursuivre la sensibilisation et information des étudiants en santé durant leur formation sur les démarches et procédures d'installation	Poursuite de la tenue du forum installation Jeune médecin	Poursuite de la tenue du forum installation Jeune médecin	Action menée - Tenue forum installation jeunes médecins en juin 2025.	A poursuivre	A poursuivre		ARS, Assurance Maladie		
	Identifier, avec les collectivités locales, des réserves foncières ou immobilières facilitant l'ouverture d'un cabinet (ou MSP ou CDS) et l'accès au logement pour les professionnels libéraux s'installant, avec intégration de cette approche dans les Contrats Locaux de Santé (CLS)	- Création des conditions d'installation favorables à l'accueil des professionnels de santé (MSP ou CDS) en s'appuyant sur des réserves foncières et immobilières au travers des CLS signés avec les communes. -Poursuite du soutien financier à la création de nouvelles MSP	- Création des conditions d'installation favorables à l'accueil des professionnels de santé (MSP ou CDS) en s'appuyant sur des réserves foncières et immobilières au travers des CLS signés avec les communes. -Poursuite du soutien financier à la création de nouvelles MSP	Poursuite de l'accompagnement administratif et du soutien financier à la création de nouvelles MSP en lien avec l'Assurance maladie. Soutien de l'investissement foncier des MSP qui s'installent dans les territoires fragiles.	Inscription objectifs dans la feuille de route des CLS de Ste Rose et de Salazie				ARS	Communes, signataires de CLS
	Expérimenter le compagnonnage pour les professionnels souhaitant s'installer ou nouvellement installés			Action non programmée en 2024 et 2025	A construire . Inscription CPOM Ti pa sante					
5. Soutenir et fidéliser les professionnels en exercice	Soutenir l'ouverture de projets de recherche aux professionnels de ville	Poursuite de l'accompagnement de nouveaux projets	Poursuite de l'accompagnement de nouveaux projets		A construire	A construire				
	Accentuer l'engagement des établissements de santé et médico-sociaux dans les démarches de qualité de vie au travail et la prévention des risques psycho-sociaux			Action non programmée en 2024 et 2025	A construire	A construire				
	Communiquer sur les dispositifs de médiation pour les professionnels rencontrant des difficultés dans leurs établissements			Action non programmée en 2024 et 2025	A construire	A construire				
	Auditer la sécurité des établissements de santé et médico-sociaux afin de s'assurer de la mise en œuvre des mesures de protection des personnels			Action non programmée en 2024 et 2025	A construire	A construire				
	Favoriser une gestion mutualisée des ressources humaines entre les gestionnaires médico-sociaux afin de proposer des parcours professionnels attractifs tout au long de la carrière	Travaux du groupe de travail : - bilan de la situation territoriale sur le secteur médico-social. - Réflexion du sujet attractivité des métiers au travers de 4 axes : Formation ; Parcours professionnels ; Rémunération ; QVT/sinistralité		Installation d'un groupe de travail à l'initiative de l'ARS sur l'attractivité des métiers de médico social réunissant les organismes gestionnaires.	Poursuite des travaux	Poursuite de travaux			ARS	ESMS
	Soutenir l'accès à la formation d'infirmiers de pratique avancée	-Poursuite de la formation locale d'IPA -Accompagnement financier -Appel à candidature pour le recrutement d'une nouvelle promotion d'IPA	Accompagnement financier (FIR) 40 000 € par année de formation par infirmier libéral et 10 600 € par année de formation pour les établissements de santé et les structures médico-sociales. Effectifs de la formation : Master 1 (2024-2025) : 18 étudiants Master 2 (2024-2025) : 27 étudiants Promotion 2023-2025 : 5 infirmiers salariés (4 IDE au CHU et 1 IDE en clinique privée) et 4 infirmiers libéraux. Promotion 2024-2026 : 9 infirmiers salariés (5 IDE au CHU, 1 IDE au CHOR, 2 IDE dans un groupe privé spécialisé en maladies rénales-nutrition et 1 IDE en clinique psychiatrique privée). -Organisation du 1er forum des IPA de l'Océan Indien avec la participation de la DGOS et de l'AMQ 2025. Près de 200 participants et intervenants : professionnels de santé, étudiants en formation d'IPA, équipes de direction des établissements publics et privés, acteurs de la formation universitaire. -Ouverture en juin 2025 d'un appel à candidatures pour le recrutement d'une nouvelle promotion d'IPA. A la rentrée 2025 nouvelle promotion de 30 étudiants.	Organisation du 1er forum des IPA de l'océan Indien avec la participation de la DGOS et de l'AM. Près de 200 participants. -Ouverture d'un appel à candidatures (juin 2026) pour le recrutement d'une nouvelle promotion d'IPA et reconduction du soutien financier de l'ARS. 44 diplômés Master IPA en 2025 et en 2026 : Oncologie et onco-hématologie : 6 Pathologies chroniques stabilisées : 23 Psychiatrie santé mentale : 7 Maladies rénales chroniques : 9	- Déploiement d'une nouvelle mention (mention Urgences). - Suivi de l'implantation des IPA sur le territoire : organisation des rencontres et élaboration questionnaire - Contractualisation Association IPA : suivi des actions inscrites dans le CPOM	Organisation du 2ème forum des IPA		ARS	Association IPA Océan indien	
	Soutenir le développement des protocoles de coopération permettant aux professionnels d'exercer de nouvelles compétences et missions de soins	Réflexion sur l'opportunité de mettre en place de nouveaux protocoles : - premières consultations d'alcoologie pour des patients adressés par un service des urgences - intervention d'IDEL pour diagnostiquer les fragilités du sujet âgé		Poursuite de la diffusion des protocoles de coopération Construction et diffusion d'une cartographie des protocoles de coopération Suivi de l'adhésion des orthoptistes adhérant aux protocoles de la visière visuelle	A actualiser	A poursuivre			ARS	
	Développer le recours aux assistants médicaux	Sous réserve de financement Assurance maladie	Sous réserve de financement Assurance maladie	L'aide à l'embauche d'un assistant médical dépend de l'Assurance Maladie dans le cadre de la convention nationale des médecins. Financement de l'assurance maladie pour 3 ans.	A définir par le pilote de l'action				Assurance maladie	
	Promouvoir le numéro vert de l'association de soins aux professionnels de santé et aux étudiants			Action non programmée en 2024 et 2025						
				Construction d'un plan d'actions pluriannuel en faveur des soignants à la Réunion : - Installation groupe de travail - Elabration état des lieux épidémiologique de la santé des professionnels à La Réunion - Bilan des actions déjà mises en œuvre - Définition plan actions à développer.	Mise en œuvre plan action			ARS	CGSS, ETB, ESMS, URPS Ordres, Université, Usagers	